

AVIS DE COURSE

National **Snipe**

National **YOLE OK** France Nord

INTER-SERIE NATIONAL DERIVEUR

weekend de Pentecôte

**Samedi 23, Dimanche 24 et lundi 25
mai 2015**

LAC du DER

Organisés par

La Ligue de l'Enseignement Meuse

Base Nautique Yves CHAUPIN

51290 GIFFAUMONT

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (2013 / 2016)
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. en cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.4. le Règlement de police du Lac
- 1.5. les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.6. le présent Avis de Course.

2. PUBLICITE

Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présentés leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. Les régates sont ouvertes :

3.1.1 IND :

La régata est ouverte aux dériveurs appartenant aux groupes D2, D3, D4, D5, D6 (rating de 1285 à 650)

3.1.2 National Snipe :

La régata est ouverte aux équipages à jour de leur cotisation à l'association de classe Snipe

Les bateaux admissibles peuvent se pré inscrire en complétant le formulaire joint page 7 et 8 de l'Avis de Course et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard le **Mercredi 13 Mai 2015** ; deux méthodes sont possibles : soit par courrier postal ou par e-mail.

3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FF Voile valide portant le cachet médical ou avec présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive et compétitive de la voile et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant avant mercredi 13 Mai 2015	Montant sur place
Dériveur solitaire	36 €	51 €
Dériveur double	68 €	90 €

5. PROGRAMME

-**Confirmation d'inscription** : Samedi 23 Mai 2015 de 9h30 à 14h00 au centre Ligue de l'Enseignement

-**Pot d'accueil** : Samedi 23 Mai à 18h45 à l'Ecole de Voile Yves CHAUPIN

-**Repas des équipages** : Samedi 23 Mai à 20h00 au Centre Ligue de l'Enseignement (à 100 mètres de l'école de voile).

-Assemblée Générale association de classe Snipe : dimanche 24 mai 17h30

-**Proclamation des résultats et remise des prix** : lundi 25 Mai vers 14h45

5.1. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Nb de courses maxi par jour	
23/05/2015	14h30	4	
24/05/2015	10h00	6	
25/05/2015	10h00	4	plus de départ après 13H00

6. JAUGE Sans objet

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale ; les annexes seront données aux équipages inscrits

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **construit de type Triangle ou Banane.**

Les Snipes auront un départ séparé des autres séries

Les autres séries seront réparties en 2 groupes : dériveur solitaire et dériveur double avec un départ décalé pour chaque groupe.

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle ISAF 44.1s s'applique.

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de **2**

10.2. Le nombre de courses maximum à courir est de **14**

10.3. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, sera appliqué.

11. PLACE DE PARKING

Les véhicules doivent stationner impérativement aux emplacements réservés à cet effet :

Le parking de l'Ecole de Voile, sera régi d'exclusivité aux usagers de la Base Nautique par arrêté municipal.

Le stationnement des véhicules sur le parc à bateau n'est autorisé que pour le dépôt ou l'enlèvement des remorques.

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- coupe ou trophée attribué aux : 3 premiers des équipages **Snipe** (classement en temps réel)
- coupe ou trophée attribué aux : 3 premiers des **Yole Ok** (classement extrait des solitaires en temps compensé)
- coupe ou trophée attribué aux : 3 premiers des **solitaires** de l'Inter Série Dériveur.
3 premiers des **équipages doubles** de l'Inter Série Dériveur.

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ACCUEIL DES COURREURS , HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Centre d'hébergement 03 26 62 10 30 contact@cslufolep.com

Accueil des Coureurs en pension complète sur place dans les locaux du club organisateur « Ligue de l'Enseignement » à partir du vendredi 12h00, et tout le weekend sous condition de réservation.

Nous nous trouvons à 100 mètres de la base nautique.

Possibilité de réserver des repas, nuitées, petit déjeuner, panier repas en remplissant le formulaire page 8 et joignant le règlement avant le 13 mai.

se préinscrire



avant le 13 Mai

courrier postal ou e-mail

Attention ! seules les préinscriptions et réservations hébergement restauration avec règlement reçues avant le mercredi 13 Mai 2015 seront prises en compte.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner les fiches de renseignements en page 7 et 8 avec le règlement



courrier postal envoyer à : Ligue de l'Enseignement
51 290 GIFFAUMONT France

accompagné du règlement par chèque à l'ordre «*Ligue de l'Enseignement* »



Courrier électronique @ Mail : [**contact@cslufolep.com**](mailto:contact@cslufolep.com)

scan de la préinscription et réservation + attestation de virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC : CMCIFR2A

FICHE préinscription

Type Bateau : **N° de Voile**.....

BARREUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/ /

EQUIPIER 1

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/ /

Signatures

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M autorise mon enfant
à participer à la régata 23 au 25 Mai 2015 au Lac du Der et dégage la responsabilité des
organisateur quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à le2014

Régate Inter-Série National Dériveur

la ligue de l'enseignement

Fédération de la Meuse

National Yole OK France Nord

Samedi 23 Dimanche 24 et lundi 25 Mai

engagement course (confirmation des inscriptions sur place le Samedi 23 Mai 11h00 14h00)

Barreur : NOM..... Prénom

Equipier : NOM..... Prénom

SERIE		TARIFS engagement		
Solitaire	type :.....	Avant le 13 mai 36 €.	Après le 13 mai 51 € €
Double	type :.....	Avant le 13 mai 68 €.	Après le 13 mai 90 € €
TOTAL 1				= €

hébergement et restauration

Les chambres du Centre de la ligue de l'Enseignement Meuse ont une capacité 2 à 5 personnes
*Draps **NON** fournis - Veuillez Svp. prévoir votre DUVET et linge de toilette.*

NOM(S) et Prénom(s) :

Accueil des coureurs	Coût par personne	Nombre de Personnes	
Vendredi 22 Mai			
midi: déjeuner Self service 12h45/14h	11,60 €	X	= € +
Soir: dîner self service de 20h à 21h	11,60 €	X	= € +
Nuitée accueil jusqu'à 22h30	13,35 €	X	= € +
Samedi 23 Mai			
Matin : Petit Déjeuner 7h30/8h45	3,70 €	X	= € +
Midi : Déjeuner Self service 12h/13h30	11,60 €	X	= € +
Soir: Dîner «Repas des équipages 19h45»	16,20 €	X	= € +
Nuitée	13,35 €	X	= € +
Dimanche 24 Mai			
Matin : Petit Déjeuner 7h30/8h45	3,70 €	X	= € +
Midi : Déjeuner Panier Repas	10,10 €	X	= € +
Soir : Dîner Self service 19h15 20h	11,60 €		
Nuitée			
Lundi 25 mai			
Matin : Petit Déjeuner 7h30/8h45	3,70 €	X	= € +
Midi : déjeuner panier repas	10,10 €	X	= € +
TOTAL 2			= € +
TOTAL 1 engagement course + TOTAL 2 réservation hébergement restauration =		 €